



25^e CONCOURS
2013 - 2015

Groupe XIV- Classe 7
ENLUMINURE

L'ŒUVRE – LES
CONDITIONS A REMPLIR –
LES MODALITES DE
REALISATION DES
EPREUVES – LE
REFERENTIEL DES
COMPETENCES.

I - POURQUOI SE PRÉSENTER AU CONCOURS MOF ?

L'objet de ce concours correspond avant tout à un défi personnel et permet au candidat de se confronter à lui-même et à tous les objectifs du métier à un niveau d'excellence.

Le diplôme est classé au niveau III dans la nomenclature des diplômes du Ministère de l'Éducation nationale. De ce fait, les titulaires peuvent faire valoir ce diplôme dans des circonstances professionnelles, dans la conduite d'apprentissage, d'enseignement et de formation.

Rappelons que ce diplôme est la seule reconnaissance officielle de ce niveau, du métier d'enlumineur.

II – QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Pour être admis à se présenter à l'épreuve finale du concours "Un des Meilleurs Ouvriers de France", le candidat devra :

1. **Être en capacité de démontrer une maîtrise professionnelle dont les fondamentaux sont résumés dans le "Référentiel Métier" suivant :**

Référentiel Métier :

L'enlumineur devra être implanté dans le monde professionnel et/ou amateur de l'enluminure. Étant donné l'absence actuelle de formation diplômante d'Etat de ce niveau, il lui est recommandé de vérifier la cohérence de sa démarche. Les contacts et échanges avec ses pairs seront un premier moyen d'estimer son propre niveau de compétence.

L'enlumineur sera apte à répondre aux demandes précises des clients et sera autonome quant à ses choix dans le traitement de ses commandes.

2. **Franchir avec succès l'épreuve qualificative préalable organisée par le COET (Comité d'organisation des Expositions du Travail), en liaison avec le Président de classe.**

III – QUELLES SONT LA NATURE ET LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ŒUVRE ?

L'œuvre à réaliser pour ce concours équivaut à une commande de grande envergure, mettant en jeu un nombre important de savoir-faire techniques (maîtrise d'outils, de supports et de techniques traditionnels et contemporains, connaissance théorique et excellente pratique de l'enluminure) dans lesquels la créativité, la maturité de jugement, la capacité à faire des choix et à les justifier sont fondamentales. Outre les connaissances purement picturales, tout l'environnement

graphique et plastique indissociable à l'enluminure sera également pris en compte, dans sa richesse et dans sa maîtrise.

Quel est le périmètre des travaux servant de référence de niveau à l'épreuve finale ?

Deux enluminures exécutées sur parchemin animal seront demandées.

1 - Une Création sur un thème donné.

L'œuvre exigera un travail de mise en page, de gestion de la couleur, de traitement et de maîtrise de la peinture, d'utilisation et de préparation du support. Elle devra permettre d'apprécier les connaissances techniques, historiques, symboliques dans un contexte médiéval, post médiéval ou **contemporain figuratif**. La création devra répondre aux exigences géométriques et symboliques attachées à ce type spécifique de peinture.

2 - Une reproduction 1/1 où l'œuvre devra se rapprocher le plus possible du modèle imposé.

- Soit **dans son état actuel**. Il sera demandé au candidat de respecter le type ou l'aspect chromatique des pigments utilisés ainsi que leur vieillissement. Les défauts (manquements, usure et vieillissement) actuels de l'œuvre seront respectés dans **une réalisation s'approchant d'un "fac-similé main"**.
- Soit en lui **restaurant son état originel**. Il sera alors demandé au candidat de faire une recherche et une identification visuelle des pigments utilisés (à fournir dans le dossier accompagnant le chef d'œuvre) et de se conformer à l'aspect chromatique de la couleur, au moment de la réalisation de la page originale du manuscrit, tel que l'histoire des techniques le définit.

Quelles sont les principales techniques évaluées ?

- Maîtrise et utilisation de l'outil et des matériaux (parchemin, papier, pigments, détrempe, métaux précieux, pinceaux, outils expérimentaux, éventuellement et marginalement aquarelles ou gouache).
- Maîtrise et connaissance des médiums, détrempe, mordants et colles...
- Connaissance des principaux styles et écoles de manuscrits à peinture occidentaux (des origines jusqu'au XVI^{ème} siècle).
- Connaissance de la symbolique de l'image dans les manuscrits.
- Connaissance des techniques traditionnelles.

IV – COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN ?

L'examen dénommé concours "Un des Meilleurs ouvriers de France" permet de reconnaître l'excellence professionnelle concrétisée par l'attribution du Diplôme d'Etat "Un des Meilleurs Ouvriers de France" délivré par le ministère de l'Éducation nationale. Le concours est confié à un jury, présidé par le Président de classe, qui exerce ses responsabilités sous l'égide du Comité d'Organisation des Expositions du Travail.

Le concours est défini par des conditions, des modalités et des référentiels dont le but est d'exiger le haut niveau de l'excellence professionnelle du métier. À cette fin, le candidat devra réaliser seul, librement, sur son temps personnel, une œuvre définie par le jury.

V - QU'EST CE QUE L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE ?

Cette épreuve obligatoire est organisée après la clôture des inscriptions. Elle se déroule sur deux journées et comporte quelques épreuves ciblées permettant de vérifier la maîtrise de la pratique de l'enluminure du candidat (préparation du support, calques, utilisation d'outils différents, pose de l'or, mise en peinture...) ainsi que des questions d'ordre plus théorique destinées à évaluer sa connaissance (historique et contemporaine) de l'enluminure et sa réflexion autour de cette discipline.

VI – COMMENT LE CANDIDAT PEUT-IL SE FAIRE ACCOMPAGNER ?

Le COET fait appel à des Commissaires départementaux et des Commissaires régionaux dont l'une des missions est de suivre les candidats en leur apportant des conseils, le soutien et l'assistance autant que de besoin.

Tous contacts avec des professionnels et enseignants, afin de prendre le recul nécessaire et de faire mûrir le projet de l'œuvre, sont encouragés. Réaliser seul l'œuvre, exigence essentielle du concours, n'exclut pas de s'ouvrir aux avis extérieurs.

VII – QUI COMPOSE LE JURY ?

Le jury est composé d'enseignants et de professionnels, en activité ou en retraite. Le président est un professionnel. Tous sont nommés par le ministre de l'Éducation nationale.

Un inspecteur général de l'Éducation nationale préside le jury général. Les délibérations sont secrètes.

VIII – LE RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES

Tâches	<u>Compétences à évaluer</u> Capacités à :	<u>Critères de performance</u> Exigences :
Préparer le travail	<ul style="list-style-type: none">- Analyser et interpréter la demande.- Rassembler la documentation nécessaire.- Choisir les paramètres de réalisation (mise en page, couleur, techniques, support) concourant à la réussite du projet.	<ul style="list-style-type: none">- Interprétation pertinente.- Choix judicieux.- Récapitulatif complet et clair.- Pertinence des termes techniques.- Pertinence de la documentation.
Organiser son projet	<ul style="list-style-type: none">- Élaborer une ou plusieurs maquettes.- Enumérer les étapes de la maturation du projet.- Arrêter, confirmer ses choix.	<ul style="list-style-type: none">- Qualité de la synthèse.- Bonne synthèse des contours principaux d'un projet.- Imagination et créativité.

<p>Exécuter techniquement le travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tracer tous les repères nécessaires (tracés des axes géométriques, agencement des formes dans l'espace). - Préparer ses supports, ses médiums, utilisation des pigments... - Exécuter tous les éléments graphiques intervenant dans le projet. - Mettre en valeur le document final. 	<ul style="list-style-type: none"> - Grande précision. - Propreté et soin. - Polyvalence technique. - Maîtrise des outils et techniques. - Qualité et maîtrise du dessin préparatoire. - Maîtrise de la prise de risques.
<p>Établir un dossier de réalisation</p>	<p>- Décrire tous les éléments qui ont permis d'aboutir à la réalisation du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyses, recherches documentaires. - choix techniques, coût matière. - gestion des matériels et matériaux. - calendrier prévisionnel d'exécution. <p>- Décrire et expliquer la fabrication (éventuellement photos à l'appui).</p> <p><i>Nota : Veiller à l'anonymat vis-à-vis du jury.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contenu et valeur technologique. - Justification des choix. - Clarté des propos. - Qualité de l'expression. - Qualité graphique. - Présentation globale. - Ingéniosité et créativité.

IX – PARTICIPER À L'EXPOSITION NATIONALE

C'est une manifestation de prestige visant le grand public et les jeunes, au cours de laquelle sont présentées les œuvres des nouveaux titulaires du diplôme pour promouvoir les métiers et le concours.

Elle permet de :

- Mettre en évidence la maîtrise et les compétences de haut niveau du métier d'enlumineur.
- Montrer le travail de la plus haute qualité.
- Mettre à l'honneur les adultes en recherche de l'excellence professionnelle.
- Valoriser l'expérience professionnelle et la formation tout au long de la vie.

X – AUTRES INDICATIONS

Le transport des œuvres est à la charge des candidats.